





Programme de la formation

Sensibilisation RGPD

-  En groupe sur site
-  7 heures sur 1 jour(s)
-  Tout public · De 3 à 10 participants
-  À partir de 1 100 € HT / 1 320 € TTC par participant

Description courte

Règlement Général de la Protection des Données : suis-je concerné (e) ?

Cette formation a pour objectif de dégrossir le sujet du RGPD. et de sensibiliser aux bonnes pratiques de traitement des données personnelles dans le cadre professionnel ou associatif.

1. Que savez-vous du RGPD ?
2. Le RGPD en Bref
3. Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?
4. Qui est concerné par le RGPD ?
5. Les acteurs du traitements
6. Les 6 avantages du RGPD
7. Le principe d'application du RGPD

Profil des participants

Cette formation s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent être informée et mieux connaître le RGPD. Les profils peuvent être très divers : salariés, demandeurs d'emplois, dirigeants d'entreprises ou associatifs, bénévoles, professions libérales ...

Prérequis

Pas de prérequis.

Objectifs

- Etre sensibilisé au RGPD,
- Connaître la notion de données personnelles,
- s'approprier la notion de consentement "*opt'in*",
- Connaître les grands principes du règlement européen,
- Aborder le principe de mise en conformité du RGPD.

Aptitudes et compétences visées / attestées

- Identifier les données personnelles,
- gérer ses données personnelles et l'accès octroyer à celles-ci,
- Modifier les pratiques pour respecter le RGPD.

Contenu

Cette formation a pour objectif de dégrossir le sujet du RGPD. et de sensibiliser aux bonnes pratiques de traitement des données personnelles dans le cadre professionnel ou associatif.

Tout d'abord, il convient de faire le point sur les connaissances des participants sur le sujet et de présenter le Règlement Général de la Protection des données.

Puis de définir la notion de donnée personnelle, d'explorer le cadre d'application du RGPD et présenter les avantages de la mise en place du RGPD.

Un focus sur les parties prenantes dans le processus est également utile pour bien comprendre le rôle et la responsabilité de chacun ainsi que les enjeux.

La dernière partie du module de formation se termine par la présentation du principe d'application du RGPD.

Le programme :

1. **Que savez-vous du RGPD ?**
2. **Le RGPD en Bref**
3. **Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?**
4. **Qui est concerné par le RGPD ?**
5. **Les acteurs du traitements**
6. **Les 6 avantages du RGPD**
7. **Le principe d'application du RGPD**

Pédagogie et organisation

Formation dispensée en présentiel (Rennes et sa région) et à distance.

Méthodes pédagogiques

- Utilisation d'outils digitaux en amont du présentiel pour renforcer l'engagement des participants : auto-diagnostique et mur collaboratif de présentation.
- Travail directement sur cas des participants pour ceux qui le souhaiteraient dans le respect de la confidentialité des échanges.
- Ateliers collaboratifs.
- Validation des acquis au travers d'exercices d'application.

La formation s'organise autour du groupe de participants et s'adapte à eux. La pédagogie utilisée est participative. Des moments d'apports théoriques et d'ateliers se succèdent.

Organisation pédagogique : 7 heures sur 1 journée

Horaires détaillés : 9h-12h30 et 14h-17h30

Matériel pédagogique :

Ordinateur, outil de visio-formation (en cas de distanciel).

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

Positionnement en amont de la formation : test de positionnement.

Envoi d'un questionnaire en amont, une semaine avant le présentiel pour aider les participants à se positionner sur le sujet RGPD et sur les objectifs.

Evaluation des acquis/ compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

- Savoir identifier les données personnelles,
- gérer ses données personnelles et les accès à celles-ci,
- Modifier les pratiques pour respecter le RGPD.

Fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud)**Mode de validation**

Attestation individuelle de fin de formation.

Financements possibles

OPCO

Modalités et délai d'accès

Au plus tard 7 jours avant la date de début de la formation.

Envoi de la convocation avec programme, règlement intérieur applicable aux stagiaires et annexe « Conditions sanitaires COVID-19 ».

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Intervenant

Rozenn Piel

Plus de 20 ans d'expérience dans le conseil auprès des particuliers et des entreprises, depuis 2019 consultante formatrice en digitalisation, webmarketing, RGPD et hygiène numérique. Intervient auprès des petites et moyennes entreprises, associations, professions libérales, indépendants et dans les écoles supérieures (niveau BTS au Master 2).

Devise : **"Le digital au service de l'humain"**